

Communiqué de presse du Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)

[Conséquences de la crise COVID 19](#)

Sous la présidence du H3C et de la CNCC, se sont réunis ce lundi matin des représentants de :

- *l'Autorité des marchés financiers (AMF),*
- *l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR),*
- *l'Autorité des normes comptables (ANC),*
- *la direction des affaires civiles et du Sceau,*
- *la direction générale du Trésor,*
- *du Collège du H3C et du bureau de la CNCC,*

afin d'analyser les meilleures mesures à prendre dans l'intérêt de l'économie et des entreprises.

Compte tenu de l'extrême gravité de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques, ont été abordés les thèmes suivants :

- *Arrêtés des comptes annuels :*
 - o *Principes comptables d'arrêté des comptes au regard des normes françaises et des normes IFRS ;*
 - o *Conditions matérielles d'arrêté des comptes (délais, travaux d'audit, réunion des organes de gouvernance, réunion des assemblées) ;*
- *Prévention des difficultés des entreprises :*
 - o *Dialogue avec les entreprises avec un accent mis sur les mesures déjà annoncées par le gouvernement (MINEFI) et la Banque de France ;*
 - o *Pragmatisme dans la mise en œuvre de la procédure d'alerte ;*
 - o *Reprise d'activité de la médiation du crédit présente dans les 100 départements de France et d'Outre-mer ;*
 - o *Réflexions en cours pour la mise en place de moratoires.*

Sur chacun de ces thèmes, tous les participants à la réunion sont mobilisés et poursuivent leurs travaux afin de pouvoir apporter très rapidement des réponses concrètes aux différentes questions abordées.

Nous encourageons les professionnels à solliciter le H3C ou la CNCC pour toute question importante qui n'aurait pas encore été envisagée.

Contacts presse

Imedia Conseil

Isabelle Mauriac

01 43 38 75 35 / 06 27 70 71 60

imauriac@imedia-conseil.fr

Brunswick

Laura de Carné

01 53 96 83 83

cncc@brunswickgroup.com
